

AVIS DE CONVOCATION

Par la présente, vous êtes informés par le soussigné que les membres du conseil municipal sont convoqués à une séance ordinaire, qui se tiendra le mardi 14 février 2023 à 19h30, au lieu habituel des séances du conseil, soit le 221, rue Centrale à Saint-Stanislas-de-Kostka, sous la présidence de Jean-François Gendron, maire

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MARDI 14 FÉVRIER 2023 À 19H30

Ordre du jour

- 1 Ouverture de la séance
- 2 Adoption de l'ordre du jour
- 3 Période de questions du public
- 4 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 17 janvier 2023
- 5. Finances et administration**
 - 5.1 Autorisation d'une entente à intervenir portant sur la délégation de compétence à la MRC de Beauharnois-Salaberry pour la gestion des matières résiduelles domestiques
 - 5.2 Nomination des représentants de la municipalité aux Assises 2023 de l'Union des municipalités du Québec
 - 5.3 Autorisation d'une entente à intervenir avec la caisse Desjardins du Haut-Saint-Laurent
 - 5.4 Autorisation de la version numéro 4 de la programmation 2019-2023 du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ)
 - 5.5 Entérinement des mouvements de personnel pour le mois de janvier 2023
 - 5.6 Avis de motion règlement 436-2023 décrétant une dépense de 400 936.25\$ et un emprunt de 400 936.25\$ pour l'aménagement des parcs du domaine des Brises et d'un terrain de soccer
 - 5.7 Dépôt de la présentation du règlement 436-2023 décrétant une dépense de 400 936.25\$ et un emprunt de 400 936.25\$ pour l'aménagement des parcs du domaine des Brises et d'un terrain de soccer
 - 5.8 Adoption des comptes à payer au Fonds des activités de fonctionnement à des fins fiscales
- 6. Urbanisme et environnement**
- 7. Loisirs, culture et vie communautaire**
- 8. Travaux publics**
- 9. Sécurité publique**
 - 9.1 Dépôt du bilan annuel du service de la prévention des incendies pour l'année 2022
- 10 Fermeture de la séance